



Demande de logement hlm sans réponse.

Par **Lamos**, le **13/07/2012** à **21:35**

Bonjour,

J'ai fais une demande de logement HLM auprès des services municipaux.
Cette demande je l'ai déposée en fin d'année 2009, depuis je n'ai reçu aucune offre de logement.

M'étant marié il y a peu, il devient important pour moi de trouver un logement, mes finances étant ce qu'elles sont et vivant en Ile de France il m'est quasi impossible de louer dans le privé où les loyers pour un F2 atteignent facilement 850 € contre une moyenne de 600 € en HLM

Quels sont les recours qui sont à ma disposition afin de donner un coup de boost à ma demande de logement ?

Par **cocotte1003**, le **14/07/2012** à **00:19**

Bonjour, malheureusement votre attente n'a rien de particulier surtout dans votre région. les listes d'attente sont longues, des fois 5 ans. Prenez contact avec eux régulièrement et pensez à mettre votre dossier) jour si besoin, cordialement

Par **alterego**, le **14/07/2012** à **10:18**

Bonjour,

On vous aura probablement informé (notice qui accompagne le questionnaire de demande), qu'en l'absence de réponse vous devez renouveler la dite demande.

"2009", si vous ne l'avez pas fait, votre demande a dû faire l'objet en 2011 d'un classement vertical.

Cordialement